

REPUBLIQUE TUNISIENNE

**MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DES
RESSOURCES HYDRAULIQUES ET DE LA PECHE**



**MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT
SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE**



Semaine d'intégration

02 – 06 / 09/2019

Formation Mastère de l'INAT

Mme Rim Gaies



Rentrée Universitaire 2019-20

Sont autorisés à s'inscrire, en vue de préparer le diplôme national de Mastère les étudiants excellents parmi les titulaires du:

- diplôme national de licence
- diplôme sanctionnant une formation universitaire qui dure plus que 3 ans au moins après le baccalauréat.

La commission de mastère peut dispenser les étudiants dont la formation universitaire dure plus que 3 ans de poursuivre les cours se rapportant aux unités communes entre diplôme de mastère concerné et diplôme obtenu.

Durée de Formation

La durée de formation est de 4 semestres répartis comme suit

- Master M1: Deux semestres consacrés aux enseignements

- Master M2:
 - Un semestre consacré aux enseignements
 - Un semestre consacré à la préparation du mémoire de mastère

- Pour le passage de la première année (M1) à la deuxième année (M2) du diplôme national de mastère, l'étudiant doit avoir une moyenne générale supérieure ou égale à 10/20.

Redoublement

- L'étudiant peut bénéficier d'une inscription supplémentaire en cas de redoublement à l'une des deux années.

- **Assiduité & Absence**

Pour chaque module d'enseignement, ne sont pas autorisés à se présenter à l'examen de la session de rattrapage que les étudiants ayant cumulé plus de 20% d'absence non justifié dans ce module

Autorisation de Soutenance

- L'autorisation d'inscription pour préparer le mémoire de mastère aux étudiants ayant réussi aux examens de la première année et aux examens du troisième semestre, et avoir un sujet agréer par la commission du mastère.



L'institut National Agronomique de Tunisie délivre le diplôme national de Mastère dans les spécialités suivantes :

10 Mastères de Recherche

- Gestion Durable des Ressources En Eau (M2)
- Gestion des Ecosystèmes Naturels et Valorisations de leurs Ressources (M2)
- Géomatique Appliquée à l'Agriculture et à l'Environnement (M2)
- Fonctionnement et Gestion des Ecosystèmes Aquatiques (M2)
- Aliments Traditionnels pour un Développement Durable (M2)
- Intensification Ecologique des Systèmes Agricoles (M2)
- Amélioration des Plantes et Biotechnologie Végétale (M2)
- Bioagresseurs et Santé Végétale (M2)
- Biotechnologie Animale (M2)
- Valorisation et Gestion Durable des Ressources Animales (M1+M2) Mastère à distance



3 Mastères Professionnels

- Irrigation et Drainage (M2)
- Géomatique Appliquée à l'Agriculture et à l'Environnement (M2)
- Science et Technologie Avicole en Climats Chauds** (M1 + M2)

Critères de sélection (Année Universitaire 19-20) :

- Les critères éliminatoires :

- Redoublement en second cycle universitaire et en Licence
- Moyenne au Baccalauréat inférieure à 11/20
- Moyenne du Diplôme d'Ingénieur (sans PFE) inférieure à 11/20
- Moyenne (licence + Master 1) inférieure à 12/20

- Un tri selon le score :

Score = (2 x Moy Bac + 3 x Moy Diplôme sans PFE+ M1 + M2 + anglais de la dernière année)/8

M1 et M2 à définir selon les spécialités

- Capacité d'accueil : le seuil minimal pour les étudiants candidats de l'INAT est de 50%, et 50% pour les étudiants d'autres établissements.

Capacité d'accueil des Mastères (Année Universitaire 19-20) :

	Intitulé du Mastère	Nombre d'étudiants
Mastère de Recherche	Gestion Durable des Ressources En Eau (M2)	12
	Fonctionnement et Gestion des Ecosystèmes Aquatiques (M2)	14
	Gestion des Ecosystèmes Naturels et Valorisations de leurs Ressources (M2)	25
	Biotechnologie Animale (M2)	15
	Géomatique Appliquée à l'Agriculture et à l'Environnement (M2)	17
	Aliments Traditionnels pour un Développement Durable (M2)	15
	Intensification Ecologique des Systèmes Agricoles (M2)	20
	Bioagresseurs et Santé Végétale (M2)	12
Mastère Professionnel	Irrigation et Drainage (M2)	9
	Géomatique Appliquée à l'Agriculture et à l'Environnement (M2)	9
	Science et Technologie Avicole en Climats Chauds** (M1 + M2)	5

Diplôme National de Mastère

- L'Institut National Agronomique de Tunisie décerne Le diplôme national de mastère aux étudiants ayant
 - ✓ Réussi aux examens du 3^{ème} semestre de mastère
 - ✓ Soutenu le Mémoire de Mastère avec succès

BONNE RENTREE